

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 16 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe (*procuration de J.GUION*) - RICHET Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc (*procuration de S. SAINT-JEAN*) - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAU Florence - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe.

EXCUSES : MM. GUION José (*procuration à C. BOIREAU*) - SAINT-JEAN Stéphanie (*procuration à JM POIRIER*)

ABSENT : M. DANGUY Dominique.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

❶ RAPPORT DE LA CLECT

Mme le Maire présente au conseil le rapport de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) de la CA Saumur Val de Loire. Par la suite et sur la base du rapport adopté, le conseil communautaire délibérera sur les attributions de compensation définitives versées aux communes (13 pour et 1 abstention).

❷ SALLE DES FETES : NOUVEAUX REGLEMENT ET TARIFS

Le plancher de la scène est achevé. Les peintures de celle-ci vont être refaites avant la fin de l'année ainsi que le changement des prises électriques. Le conseil municipal a adopté le nouveau règlement de la salle des fêtes ainsi que les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019 (14 pour).

❸ BUDGET ASSAINISSEMENT

L'excédent du budget assainissement doit être reversé au budget assainissement de la CA Saumur Val de Loire qui a pris la compétence au 1^{er} janvier 2018. Il s'élève à 51 035,71€. Les restes à recouvrer sur ce budget sont de 4396,27€. La commune décide donc de reverser à CASVL la somme de 46 639,44€ (14 pour).

❹ SIEML : ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de réparation des lanternes cassées Rue de la Gare s'élèvent à 3239,54€. Le montant à régler pour la commune est de 2429,66€, le reste étant pris en charge par le SIEML. Le Conseil décide de verser ce fond de concours.

❺ CHEMIN DU BOULEVARD

L'avant-projet sommaire établi par AMC a été présenté au conseil municipal pour le plan d'aménagement de la voirie du chemin du boulevard. Des dossiers de demandes de subventions vont être établis. Le conseil donne son accord pour continuer ce projet (14 pour).

❻ VENTE DE LOGEMENT 49 HABITAT

Maine et Loire Habitat a pour objectif de vendre 60 locatifs sociaux par an sur les 265 communes partenaires. Il s'engage à reconstruire le même nombre dans les 5 ans qui suivent sur le territoire. Pour Blou, Maine et Loire Habitat propose la vente de 3 logements situés rue des Châtaigniers. Le conseil donne son accord pour cette vente (14 pour).

❼ ROUTE DES CHANDONNIERES

En raison de la vitesse excessive sur cette route communale, le conseil décide de limiter cette route à 50 km/h (13 oui et 1 non Marie-Rose DEBRITO).

⑧ QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Remerciements : Plusieurs courriers de remerciements sont lus au conseil dont celui des Resto du Cœur pour la subvention.
- ⇒ PNR Loire Anjou Touraine : l'assemblée générale du PNR se déroulera le **samedi 10 novembre à 9h30 à la salle des fêtes de Blou.**
- ⇒ Curage des fossés : Une vingtaine de kilomètre de fossés ont été curés. Il faudra prévoir pour l'année prochaine le nettoyage des collecteurs.
- ⇒ Vestiaires du Stade : Christophe BOIREAU et Jean-Marc POIRIER ont rencontré deux entreprises fabricants de modulaires pour augmenter la capacité des vestiaires au stade. En attente de devis, le sujet sera traité au prochain conseil.
- ⇒ Club des Jeunes : les clés du local du club des jeunes ont été restituées comme prévu après le nettoyage des locaux.
- ⇒ Fête au village : Mme RICHET fait le bilan de la fête au village qui est positif.
- ⇒ Vœux 2019 : la date est fixée au vendredi 11 janvier 2019 à 19 H 00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.